



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2006-7-1

Ottawa, le 19 juillet 2006

*Suite à son Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2006-7 du 13 juillet 2006 relativement à l'audience publique qui aura lieu le **11 septembre 2006 à 9 h00**, à l'administration centrale, 1, Promenade du Portage, **Gatineau (Québec)**, le Conseil annonce ce qui suit :*

L'ARTICLE SUIVANT EST MODIFIÉ ET LES CHANGEMENTS SONT EN CARACTÈRE GRAS :

CORRECTION À L'ARTICLE 25

25. **Whitchurch-Stouffville (Ontario)**
No de demande 2006-0287-2

Demande présentée par WhiStle Community Radio en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM communautaire de type B de langue anglaise à Whitchurch-Stouffville.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 102,7 MHz (canal 274FP) avec une puissance apparente rayonnée de 50 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 15,8 mètres).

Adresse de la requérante :

6379, rue Main
Casier postal 59
Stouffville (Ontario)
L4A 7Z4
Télécopieur : 905-640-6429
Courriel: jim@whistleradio.com

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>